



Villeurbanne,
le 21 March 2019

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Nous avons appris courant février que la mairie de Lyon avait décidé de fermer l'école maternelle Levi Strauss. Il y a 3 ans, en juin 2016, la fermeture de l'école élémentaire s'était déjà mal passée. Cette fois-ci, nous constatons que la mairie s'affranchit totalement des instances de carte scolaire que sont le CTSD et le CDEN. En effet, dans les documents préparatoires, 47 élèves sont annoncés pour deux classes. Cette annonce tardive semble préméditée afin d'éviter toute contestation de cette décision.

La problématique de la sécurité et l'absence de cour fermée ne peut suffire à expliquer ce choix qui s'est fait sans concertation avec la communauté éducative. Vous nous avez dit en instance avoir demandé à la mairie de fermer cette école.

Cependant la fermeture des deux écoles Levi Strauss crée une zone vide de tout établissement 1^{er} degré public dans le 1^{er} arrondissement entre la place des Jacobins (école Lamartine) et le bas des pentes de la Croix-Rousse (école Servet et Doisneau) alors que ce quartier est très peuplé.

Nous vous demandons de reconsidérer votre validation de la décision de la municipalité afin de permettre d'échanger au sein de la communauté éducative et dans les instances de l'éducation nationale.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur l'inspecteur d'académie, en notre attachement au service public de l'éducation et à l'intérêt de ses usagers.

Yannick Le Du pour le SNUipp-FSU

Jane Urbani pour le Snudi-FO

Lambert Fournel pour la CGT Educ'action